

BULLETIN ASSOCIATIF N°2**OCTOBRE 2015**

Voici notre courrier de l'automne. Nous poursuivons notre volonté d'informer sur le vécu et les objectifs de l'association par ce bulletin à destination des salariés, des adhérents et des partenaires. Nous ferons un éclairage particulier sur l'accueil de jour, service nouveau mis en place depuis la fusion et dont l'existence n'est pas encore garantie à ce jour.

Les circonstances actuelles et les réflexions de l'Assemblée Générale nous amènent à nous interroger sur la place et la responsabilité de chacun au sein de notre institution.

Nous restons à l'écoute de toutes vos remarques ou suggestions pour cet outil de liaison.

Le bureau de l'association

Association et Démocratie

La loi du 31 Juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) fait de la participation de toutes les parties prenantes à la gouvernance une des trois conditions pour y être reconnu et prétendre aux droits ouverts par ce statut. Elle prévoit notamment dans son chapitre 1 que, pour faire partie de la famille de l'ESS, une organisation doit comporter « une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts prévoyant l'information et la participation... »

L'idée est que l'ambition de la démocratie, aussi généreuse soit-elle, ne peut permettre à tous d'investir tous les champs de l'organisation. Tous les acteurs ne peuvent décider de tout, tous ensemble, ni redécider des éléments déjà arbitrés dans une autre instance.

C'est donc à l'occasion de l'élaboration du projet associatif que se structurent les contributions respectives du management (Dirigeants et cadres salariés) et de la gouvernance (Conseil d'administration), les grand rendez-vous d'arbitrage et les modalités d'intervention de chacun.

Notre association a-t-elle suffisamment et précisément structuré et formalisé les types d'événements selon leur importance, leur nature : ceux qui méritaient information et arbitrage du Conseil d'Administration et ceux pour lesquels une décision du directeur est pleinement légitime.

Notre Assemblée générale du mois de juin a acté le principe d'une relecture de notre projet associatif car celui-ci est issu d'un copier-coller entre les projets des deux associations qui ont fusionné.

Le Conseil d'administration lors de sa réunion du 28 octobre réfléchira à la mise en œuvre de ce travail collectif important.

Nos chantiers

- Le réaménagement de la maison de la rue des Aubrillons à Meyse destinée à accueillir provisoirement une partie des jeunes pendant la rénovation de leur villa est achevée. Ces travaux ont été financés par un prêt de l'association qui ne couvrira pas le montant total des travaux. Parallèlement les travaux d'agrandissement de la villa Jeunes de Meyse sont engagés.
- La chapelle à Villeneuve de Berg et son aménagement reste une priorité pour 2016

Une équipe d'encadrement renouvelée à 60%

Mr RIGAUD assure la direction générale de nos maisons d'accueil, secondé dans sa tâche par Patrice RINCK recruté comme Adjoint de direction.

Trois nouveaux chefs de service ont pris leur fonction durant l'été :

- Frank CHOSEROT qui encadre les deux équipes d'internat de Villeneuve de Berg
- Emmanuelle LEBLOND qui gère les MIE (Mineurs isolés), le SAVS (jeunes majeurs) et le SAPMF de Privas
- Anne Marie JOBERT qui anime les équipes d'internat de Meysse

L'ACCUEIL DE JOUR (A2J)

LE SERVICE d'ACCUEIL de JOUR « A2J » ouvert depuis le mois d'Octobre 2012 accueille 6 adolescents(tes) majoritairement âgés entre 14 et 17 ans relevant d'un cadre civil ou pénal, en voie ou en totale rupture scolaire et pour lesquels une prise en charge adaptée s'avère nécessaire avant de pouvoir envisager une réintégration dans les dispositifs de droit commun.

L'EQUIPE se compose d'un chef de service, un psychologue, 1 éducatrice et 1 éducateur spécialisé et des partenaires ressources ciblés (professionnels ou personnes civiles).

La prise en charge éducative s'articule autour de 4 pôles élaborés avec tous les intervenants

Pôle SCOLARITES suivi individualisé et d'orientation en lien avec l'établissement scolaire d'origine et le CIO.

Médiation scolaire (bilan, jeux pédagogique, atelier d'écriture, exposé, informatique...).

Atelier de remise à niveau (soutien scolaire en petit groupe).

Passage du certificat de formation générale (CFG) et du B2I (compétences informatiques).

Passage de l'Attestation de Sécurité routière (ASSR1 et ASSR2).

Démarche préprofessionnelle (rapport de stage, lettre de motivation, CV...).

Pôle BIEN-ETRE : Médiation par le cheval/équitation.

Escalade, via-ferrata, spéléologie, canyoning.

Randonnée pédestre et vtt. Piscine....

Pôle CREATIVITE : Atelier d'expression dite "manuelle"(dessin, peinture, sculpture, recyclage...).

Atelier rénovation et création (de meuble, d'objet, décoration...).

Atelier de découverte dite "artistique" (photo, vidéo, slam, graff...).

Pôle TECHNIQUE :

Suivi du projet d'insertion professionnelle (stages, mission locale, journée découverte CFA...).

Découverte de techniques professionnelles (Espaces verts, Bâtiment, menuiserie, élagage...).

Chantiers éducatifs internes à l'institution valorisés pédagogiquement (espaces verts, finition d'intérieur, petite maçonnerie, création de petit mobilier, rénovation simple et artistique de meuble, création de décoration d'intérieur...).

La Mission d'A2J est d'accompagner le jeune à **REPRENDRE CONFIANCE** au sens large, à **S'APAISER**, à se **REMOBILISER** pour qu'il finisse par **SOUHAITER** à nouveau **TROUVER** une orientation possible et réalisable.

Ce service permet aux jeunes de trouver un espace où leur **PROJET INDIVIDUEL EST PRIORITAIRE**, où les **COMPETENCES** de chacun sont mises en avant pour oser sortir d'un cursus d'échec et d'exclusion récurrent que ce soit scolaire et/ou familiale.

A2J est un service de protection de l'enfance car la déscolarisation, ses causes et ses conséquences sont des éléments de danger majeurs dans le parcours d'une vie.

Calendrier d'Octobre 2015 à Février 2016

Événement :	Date :	Heure :	Lieu :
Conseil d'administration	28/10/2015	18 h.	Villeneuve de Berg
Protocole violence	06/11/2015	14 h	Meysse
Réunion Asso/direction	17/11/2015	14 h	Villeneuve de Berg
Bureau	18/11/15	9 h.	Le Teil
Conseil d'administration	09/12/15	18 h.	Villeneuve de Berg